

Les étudiant·e·s n'en peuvent plus du sexisme et de l'islamophobie : soutien à Maryam Pougetoux !

Ce jeudi 17 septembre 2020, avait lieu la commission parlementaire sur « Les effets de la crise du COVID-19 sur la jeunesse », à l'Assemblée Nationale, à laquelle participait Maryam Pougetoux, en tant que Vice-Présidence de l'UNEF en charge des questions universitaires et de jeunesse. À la fin de l'introduction des organisations étudiantes, des député·e·s des « Républicains » et une députée de « La République en Marche » ont décidé de quitter la réunion. Il·elle·s ont invoqué une « infraction du principe de la laïcité » auquel « devrait s'astreindre Assemblée Nationale ».

Une infraction islamophobe et anti-républicaine du principe de laïcité

En refusant d'écouter notre représentante, ces député·e·s, contrairement à ce qu'il·elle·s prétendent, sont allé·e·s à l'encontre des valeurs de la République. **Dévoier, réécrire, tordre le principe de laïcité, auquel l'UNEF est très attachée, ne fait que l'affaiblir.** Or, la réglementation nationale (la loi et le règlement de l'Assemblée Nationale) n'interdit en aucun cas le port de signe religieux pour les citoyen·e·s auditionné·e·s. **Nous dénonçons ces actes islamophobes et anti-républicains, réalisés avec la volonté d'humilier notre Vice-Présidente.** Ces actions ne sont pas dignes de représentant·e·s de la Nation et participent à la stigmatisation récurrente des musulman·e·s et la mise au ban de la société des femmes et assignées femmes portant le voile.

Une polémique créée de toute pièce, stigmatisant les femmes et assignées femmes musulmanes dans leur ensemble

Nous refusons l'inversion de la responsabilité : cette polémique a été créée de toute pièce par ces député·e·s. Alors même que la venue de notre Vice-Présidente avait été annoncée à l'avance, ces dernier·ère·s ont fait le choix de détourner le débat de la question principale : celle de la précarité des jeunes suite au Covid-19. Les jeunes sont particulièrement touché·e·s par cette crise, aussi bien dans l'accès à l'emploi que par la précarité étudiante qui explose. Leur santé mentale a également été particulièrement affectée comme le soulignait Maryam Pougetoux lors de son audition. Ne pas écouter cela, sous prétexte que les valeurs individuelles de ces députés auraient été heurtées par la présence de notre Vice-Présidente, est une faute professionnelle.

Nous sommes par ailleurs frappé·e·s par le féminisme sélectif de certain·e·s et dénonçons au contraire le sexisme dont Maryam Pougetoux a été victime. L'UNEF se bat contre toutes les dominations patriarcales et à ce titre, nous refusons toute injonction de se vêtir ou de se dévêtir. Ainsi, nous défendons l'égalité de toutes les



femmes et assignées femmes, quels que soient leurs choix, et nous refusons de lutter contre le patriarcat en stigmatisant une partie d'entre-elles. Nous continuerons de porter nos combats contre les violences sexistes et sexuelles, pour l'égalité des salaires et pour le choix de disposer de son corps librement. **En outre, nous dénonçons ce climat délétère dans lequel, dès qu'une femme ou assignée femme portant le voile prend la parole, cette dernière est taxée de faire du prosélytisme voire est associée à l'islam politique.**

L'UNEF est à l'image des étudiant·e·s d'aujourd'hui

L'UNEF est la maison commune de tou·te·s les étudiant·e·s. À ce titre, nous permettons à toutes les femmes et assignées femmes, quelles que soient leur origine, leur religion, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, de s'engager et de progresser dans notre syndicat. **Nos représentant·e·s sont à l'image des étudiant·e·s d'aujourd'hui : étudiantes voilées ou non, nous étudions toutes ensemble et nous nous défendons ensemble au sein de notre syndicat.**

L'UNEF renouvelle son soutien à Maryam Pougetoux, ainsi que sa confiance pour continuer de porter la parole des étudiant·e·s, alors que la crise sanitaire a aggravé les conditions de vie et d'étude des étudiant·e·s. Par ailleurs, depuis hier, des membres de notre organisation subissent des menaces et du cyberharcèlement. Nous leur apportons aussi notre soutien et nous ne laisserons rien passer.

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28 / presse@unef.fr